

La Collecte des déchets d'activités agricoles

Pour quels déchets ?

Plastiques Agricoles Usagés

Plastiques de paillage, de serre, d'ombrière, d'enrubannage, ficelles, filets, tuyaux et gaines d'irrigation, casier de récolte, emballages vides d'aliments pour animaux, big bag et emballages vides de matières fertilisantes

Bidons Vides de Produits Phytosanitaires

Emballages Vides de Produits Phytosanitaires, de Produits d'Hygiène en Elevage, de Semences

Produits Phytosanitaires Non Utilisables

Produits Phytosanitaires mal conservés ou faisant l'objet d'une interdiction d'utilisation réglementaire

Comment les préparer ?

Vider les emballages ou secouer les bâches plastiques puis les rouler en fagot

Rincer et égoutter les bidons, veiller à intégrer les eaux de rinçage au volume de la bouillie de traitement

Inscrire le nom du produit si l'étiquette est illisible. Sur emballé si le contenant original est percé



Où et quand les apporter ?



6 sites de collectes sont déployés entre Août et Novembre sur toute la Guyane

Besoin d'une information ? Contacter votre conseiller à la Chambre d'agriculture:
Mathieu Buffet — 06 94 21 18 02 ou mathieu.buffet@guyane.chambagri.fr